



Commune de Morrens
Place du Village 1
1054 Morrens

REÇU le

19 SEP. 2025

RÉP:.....

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES

Conformément au règlement communal sur la protection des arbres du 4 janvier 2014 et au règlement du 22 mars 1989 d'application de la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la faune, des monuments et des sites.

Affichage au pilier public du 25.09.2025 au 14.10.2025
(ne pas remplir)

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication au greffe municipal.

Propriétaire et parcelle concernés

No parcelle 1139
Propriétaire (nom et prénom) Copropriété
Adresse Ch. du Parc 1
Demandeur (si différent)

Abattage envisagé

Objet (cocher ce qui convient) ☒ arbre ☐ haie ☐ cordon boisé ☐ boqueteaux

Nombre 1 Essence(s) Cèdre

Circonférence 2,40 m Hauteur (environ) 10 m

Motif de l'abattage arbre sec et dangereux

Entreprise chargée d'effectuer le travail Global maintenance Sàrl

Plantation compensatoire ☒ oui Érable champêtre ou pin sylvestre
☐ non, motif

Date 16.8.2025

Signature du propriétaire [Signature]

Signature du demandeur
(si différent)

Le présent formulaire doit être retourné, dûment complété et signé par le(s) propriétaire(s) accompagné d'un plan de situation, photo ou croquis précisant l'emplacement de l'abattage.

haies vive

haies vive

o fruitier

o fruitier

o thuya

haies vive

o fruitier

Plantation compensatoire

⊗ érable ou pin

habitation

o Prunus

haies vive

o fruitier

o fruitier

o fruitier

o saule

⊗ Cèdre à
abattre